

Bulletin municipal n°2
15 janvier 2015



La Cascade du Devez en hiver

Le Mot du Maire

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Nos axes de travail pour cette année seront :

- Le projet de Cœur de village. Il faut embellir davantage le bourg pour le rendre plus ATTRACTIF.
Cet été un effort a été apporté au fleurissement. Je félicite également les particuliers qui fleurissent ou décorent leur maison pour les Fêtes, dans le village, beaucoup d'autres hameaux font également des efforts pour rendre plus agréable le cadre de vie.
- Le projet du lotissement va être relancé. Nous utiliserons le terrain des Oulières à l'entrée du village.

Ces deux projets vont donc bien nous occuper pour les jours à venir.

Bien sûr, nous avons des inquiétudes quant au financement d'autant plus que l'Etat aide moins les communes. En effet, les dossiers d'aide sont très compliqués à monter et exigent beaucoup de conditions notamment sur l'accessibilité.

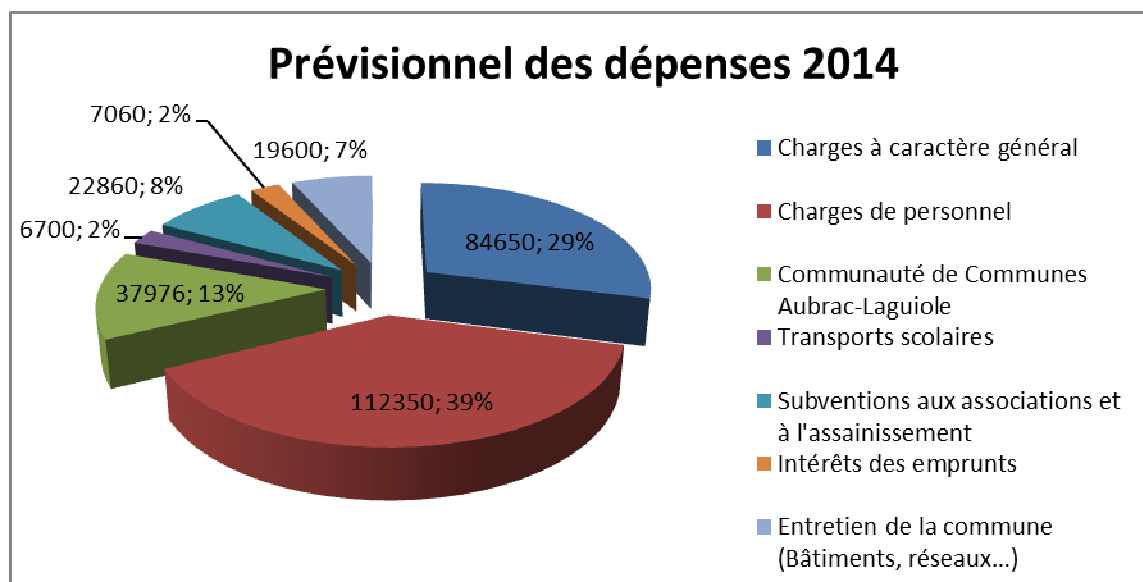
Les regroupements des cantons et des régions sont maintenant une réalité et l'agrandissement de l'Intercommunalité est prévu pour la fin de cette année. Tout cela ne nous simplifie pas la tâche car, si tout le monde est d'accord pour simplifier le mille-feuille administratif, cela est souvent fait dans la précipitation et nous les petites communes (surement trop petite) ont bien du mal à suivre devant la complexité des règles.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2015

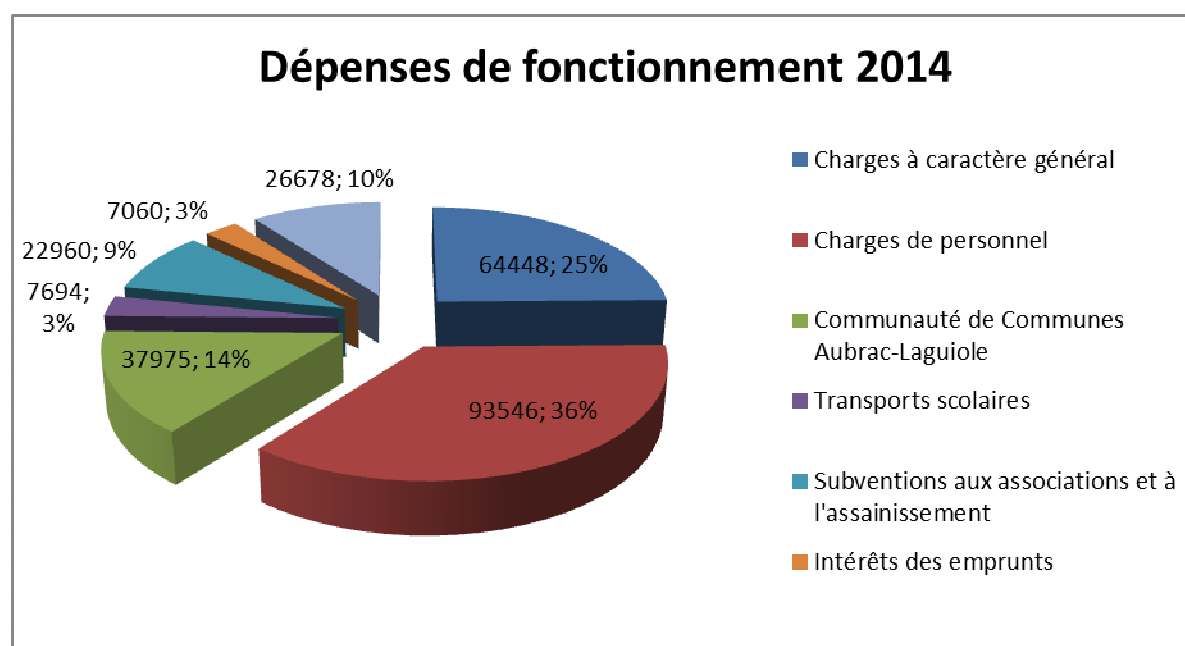
Pour le Conseil Municipal,

Le Maire

Comptes prévisionnels 2014



Le compte administratif de la commune en 2014



Les principaux postes d'investissement en 2014

• Les fenêtres de l'ancien presbytère	2 263 €
• Achat du terrain de Jean DESPRES – sous la salle des fêtes	3 564 €
• Sécurité Incendie en lien avec la 4 ^{ème} tranche d'amenée d'eau	7 440 €
• Eclairage public des hameaux	22 343 €
• Achat de l'épaveuse	21 600 €
• Mobilier scolaire	708 €

Travaux et entretien

Opération Cœur de Village

L'opération « cœur de village » est lancée, le but est d'embellir le centre bourg. Que la population soit rassurée, nous réaliserons un projet esthétique et à dépense minimale.

Mme Amiot du Cabinet d'architecte Droit de Cité a présenté aux nouveaux conseillers un avant-projet. Il lui a été demandé de chiffrer plusieurs hypothèses et de venir les présenter prochainement.

Mme Viviane PERRIER a rappelé l'intérêt de cette Opération soutenue par le Conseil Général et la Région, afin de rendre nos petits bourgs de campagne plus **ATTRACTIFS** pour les habitants eux-mêmes et ceux qui souhaiteraient s'y installer.

Mr Fernandez, responsable des aménagements du programme « Route Départementale en traverse », a rappelé l'importance de la bonne articulation entre les zones de circulation des véhicules et des piétons (notamment vers l'école et devant les commerces). Tout ceci sans oublier le stationnement.

Mr Luche, Président du Conseil Général, s'est engagé personnellement à nous aider au maximum sur le plan financier.

Un nouveau visage de la Place centrale est tout à fait possible. Affaire à suivre qui sera présentée ultérieurement.

Nous en profitons pour lancer l'étude d'un local pour les poubelles de façon qu'elles disparaissent de la vue de l'entrée du bourg. Plusieurs pistes sont en cours de réflexions.

Lotissement

Les démarches pour trouver un terrain plus central n'aboutissant pas, il a donc été décidé de solliciter un Architecte pour réaliser un lotissement au terrain des Oulières, à l'entrée du village. Les démarches administratives vont démarrer au plus tôt.

Salle des Fêtes

Pour maintenir notre salle en bon état et aux normes, il a été procédé ces dernières années à des investissements importants : isolation et chauffage, apprentis pour rangement, changement des portes, achat de réfrigérateurs, congélateur, four à micro-ondes, lave-vaisselle, renouvellement des chaises et tables.

Aussi, il a été décidé de revoir les tarifs de location notamment en demandant aux utilisateurs de participer aux frais d'électricité consommée.

Nouveaux tarifs

Habitants : 50 € les 2 jours et 10 € par jour supplémentaire plus l'électricité

Non habitants : 200 € les 2 jours et 20 € par jour supplémentaire plus l'électricité

Associations : Gratuité - *L'électricité sera due pour toute manifestation payante et pour tout repas ou assimilés.*

Pour la fête votive aucune participation sur l'électricité ne sera demandée.

Un règlement précis est en cours d'élaboration.

Ces tarifs s'appliqueront au 1^{er} janvier 2015.

Déneigement et voirie

Matériel et chauffeurs sont prêts à intervenir afin de déneiger au mieux.

Alexis, le matin et Jean en fin d'après-midi vont s'acquitter de cette tâche parfois ingrate. Il faut savoir qu'un tour complet des 28 km prend presque 5 heures. Il faut donc respecter un ordre établi. Celui-ci est dicté par le ramassage scolaire. De plus des jalons ont été disposés pour bien matérialiser la chaussée. Lorsqu'il fait nuit et qu'il y a du brouillard ils sont très utiles à tous les véhicules.

Malheureusement, une vingtaine de jalons sont déjà cassés ou écrasés, ce qui rend plus compliqué le travail du chasse neige en sachant que la fraise ne peut pas intervenir lorsqu'il n'y a plus de jalons. Il est préférable de s'arrêter lorsque l'on croise un véhicule plutôt que de monter sur le bas-côté et ainsi endommager les jalons.

Il est demandé à chacun de faire son possible pour les conserver en place.

L'eau étant l'ennemi de nos voiries avec l'action du gel et dégel, pour les riverains qui ont des écoulements sur la route, il est demandé de faire en sorte que les ravinements des parcelles privées s'écoulent dans les fossés. Merci encore pour votre compréhension, cela évitera des dépenses à la collectivité.

Fin septembre, la commune a reçu sa nouvelle élagueuse pour un montant de 21 600€. Notre employé communal a pu réaliser un excellent travail de débroussaillage de la voirie communale avec ce nouveau matériel. Il lui reste à procéder de la sorte sur les chemins ruraux.

Parking « appartements du couvent »

L'agrandissement du parking est en cours de réalisation, la plateforme du support de la cuve à gaz a été réalisée par l'entreprise Servant. Le déplacement de celle-ci est prévu courant janvier. Les travaux d'agrandissement seront eux réalisés au printemps 2015, sous la direction de Jeannot, par l'entreprise Servant. Le montant des travaux est de l'ordre de 6 500€ H.T.

Entretien

Les volets de la mairie ont été refaits par notre ami Maurice Besse ; merci encore pour lui. Notre employé communal a commencé les peintures des diverses boiseries des bâtiments de la commune.

Eclairage public

L'éclairage public est opérationnel et donne entière satisfaction aux habitants concernés. Certes, tout n'est pas parfait, les personnes qui souhaiteraient une évolution peuvent en faire la demande à la mairie ; les dossiers seront étudiés.

La prochaine tranche concernera les hameaux du Moulin de Roque, Les Places, Pilhars et les Bassets. L'étude est en cours, réalisation probable fin 2015 ou début 2016.

Le Syndicat de la Viadène

La 4^{ème} tranche de travaux (du Puech à Pomiès et Condors) est maintenant achevée. Son coût total s'élève à 405 000€ (dont 31 056 pour la branche de Linars à Condors).

La 5^{ème} tranche est en cours afin de desservir le secteur des Places au Couderquiol via la Zone d'Activité du Troncas.

Pour rappel le prix de l'abonnement du compteur s'élève à 150,15 € HT/an et le m3 d'eau à 1,987€. Lors de la dernière Assemblée Générale du Syndicat qui a eu lieu à Saint-Amans-des-Côts, il a été décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau.

L'entreprise SERVANT a terminé la pose des coffrets. Pour faire poser les compteurs, il faut appeler directement le 0 977 40 94 43 et suivre les instructions (taper le code postal puis taper 5 - demande concernant l'installation).

Gestion des forêts sectionnales

La convention d'aménagement forestier devant être revue, une première rencontre entre la Commission Agricole et Mrs MARC et DURAND de l'ONF a eu lieu le 5 décembre 2014. Les échanges ayant été positifs, des propositions vont être étudiées afin de mieux organiser le secteur du Trap.

Urbanisme – 2ème semestre 2014

Permis de construire :

- Aubrac Machines Agricoles – Atelier mécanique (ZA du Troncas)
- Cécile CHARDAIRE-SEPTFONDS – Rénovation, extension d'une maison existante (Le Puech)
- GAEC CHARDAIRE – Modification du permis de construire du bâtiment d'exploitation (Le Puech)

Déclaration de travaux :

- Robert ROUX – Ouverture d'une fenêtre (Le Bourg)

Décoration de Noël du village

Une nouvelle décoration pour les fêtes de fin d'année a été mise en place et devrait se développer les prochaines années. Notre village, grâce aussi à ses habitants, a été bien fleuri au printemps et l'été et bien illuminé à l'occasion des fêtes de fin d'année. Merci à toutes et tous pour les efforts qui sont fournis, ainsi qu'à Evelyne pour son implication.

Travaux effectués par l'agent communal 2ème semestre 2014

- Entretien et arrosage des fleurs
- Pose et dépose des décorations de Noël
- Entretien régulier de la station d'épuration (vidange des boues de réception, faucardage des roseaux, ...)
- Nettoyage du cimetière et du monument aux morts
- Epaveuse
- Entretien des banquettes et nivellement de chemins ruraux
- Entretien des abords de la salle des fêtes (ponçage du bar, ...)
- Préparation du matériel de déneigement pour l'hiver
- Mise en place des tas de gravillons pour l'hiver
- Mise en place des jalons et des filets pour la neige

Vie de la Commune

Commerces

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons vu le départ de Cécile et Eric du Petit Creux. Merci à eux pour ces 8 années passées à Curières. Nous souhaitons la bienvenue à leurs successeurs, Anne et Nathalie.

Un nouveau commerce s'est ouvert au Bourg, tenu par M. Marcel LACAZE : fabrication artisanale d'objets en bois.

Nous adressons nos vœux de réussite à ces nouveaux commerçants.

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2014 avait lieu la cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918. Après le dépôt de la gerbe par un groupe d'enfants de la commune, Lucien MAS a fait lecture des soldats de la commune morts pour la France durant les dernières guerres :

- Année 1914 : 14
- Année 1915 : 15
- Année 1916 : 8
- Année 1917 : 10
- Année 1918 : 13
- Années 1939-1945 : 4
- Année 1957 : 1

Après la minute de silence, monsieur le Maire a lu le message « Hommage à tous les morts pour la France » du secrétaire d'état auprès du Ministère de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, M. Kader ARIF.

La cérémonie se clôturait par le chant de la Marseillaise entonné par les enfants et les participants. Merci à tous.



Repas des Anciens

Le repas des Anciens a eu lieu au Restaurant Le Petit Creux le 22 novembre 2014. Date un peu tardive mais liée d'une part à la fermeture du restaurant et d'autre part à un calendrier chargé.

Comme chaque année Vincent ALAZARD nous a honoré de sa présence. Pour la première année, le Père Marek nous a rejoint et a divertì l'assemblée avec plusieurs petites anecdotes.

Le repas et l'après-midi se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

C'est avec plaisir qu'à la fin du repas nous avons pu déguster « quelques bulles » offertes par le Comité des Jeunes.



Une quarantaine de personnes était présente. Rendez-vous est pris pour le prochain repas à l'automne. Merci à toutes et à tous.

Vœux de la Municipalité



Le dimanche 10 janvier, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal conviaient l'ensemble des habitants de la commune à la cérémonie des vœux, suivi du pot de l'amitié. Une quarantaine de personnes était présente.



Traditions

L'hiver est la période propice pour tuer le cochon. La tradition perdure encore dans quelques foyers curiérois. Outre la fabrication de la charcuterie, cela permet de passer une journée conviviale avec famille, voisins et amis, et de se régaler tout au long de l'année.



Que les traditions ne se perdent pas !

Etat-Civil – 2ème semestre 2014

Naissances :



- Alban SALELLES – le 1^{er} Septembre 2014
- Guillaume BOULDOIRES – le 29 Octobre 2014

Mariages :



- Natalie LUTRAND et Jérôme SERVANT – le 23 Août 2014
- XIAO SAN ZHANG et René-Pol BOULDOIRES – le 23 Août 2014

Décès :



- Néant

Des nouvelles de l'école

Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée de septembre 2014. L'organisation fonctionne normalement. Les 19 enfants scolarisés participent avec plaisir aux activités proposées.

Vie des Associations

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 14/09 pour la plus grande joie de nos 63 adhérents et fut riche en événements. Les battues aux cervidés ont commencé depuis le 11 octobre et le plan de chasse avance bien puisque déjà 43 animaux ont été prélevés sur 75, malgré certains loupés mémorables qui font aussi partis des histoires de chasse !



Lors de 2 battues, nous avons eu le plaisir d'accueillir des jeunes chasseurs ayant obtenu brillamment leur permis de chasser cette année. Ils étaient invités par la fédération

départementale de l'Aveyron à participer à une chasse au Grand Gibier. Le but de ces journées était de leur faire découvrir notre mode et territoire de chasse. Certains d'entre eux ont eu la chance de voir mais aussi de prélever leur 1er trophée. Ils sont tous repartis enchantés de leur journée !

Nous avons fait notre traditionnel banquet à la salle des fêtes le dimanche 19 octobre où une soixantaine de convives était présente pour déguster le menu préparé par Fabienne Lunel.

La saison va encore se poursuivre jusqu'à la fin janvier.



Repas de la Chasse

L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves)

L'association des parents d'élèves a organisé en octobre un concours de belote accompagné d'une soupe au fromage. Il y a eu une trentaine d'équipes. Merci aux sponsors.
Également en octobre une sortie vendange à Marcillac a été organisée ainsi qu'une visite du musée à Salles la source.

Le 9 octobre les élèves sont allés à Rodez au village des sciences dans le cadre « De l'œuf à la poule », « Il était une fois la graine » et « Jeux mathématiques ».

Pour Noël un spectacle a été réalisé par les élèves, une nombreuse assistance était présente ce qui a ravi le père Noël.



Noël de l'école

L'A.P.E. organisera son quine annuel en Avril.

LES DIGOUDONS

Le samedi 15 novembre l'association les Digoudons a organisé la soirée châtaigne. Elle a eu un grand succès avec 80 personnes. Au cours de cette soirée nous avons organisé une exposition photos des croix de notre commune. Nous en avons recensé 46. Cette exposition a donné lieu à un jeu : Etes-vous observateur ? Connaissez-vous les croix de Curières ?

La carte d'adhésion à notre association a été mise en vente (5 euros). Aujourd'hui l'association compte 64 adhérents. Nous remercions les personnes qui l'ont prise, cela permettra aux Digoudons d'organiser d'autres activités pour passer d'agréables moments. Les personnes désirant la prendre peuvent se la procurer auprès de Martine ou de Thérèse ou lors des soirées. Cette carte est valable 1 an et renouvelable à partir de la soirée châtaigne.

L'association vous souhaite un bon hiver et vous attend pour la galette qui aura lieu le 31 janvier. La soirée Crêpes Carnaval ensuite viendra clôturer l'hiver.

L'E.J.A.C. (Entente Jeunesse Animation Curières)

Le comité des fêtes a organisé les 1, 2, 3, Août 2014 la fête patronale de la St Pierre à Curières.

Les festivités débutaient le vendredi soir par le concours de pétanque suivi d'un apéro grillades. Le samedi soir le bal disco orchestré par Média Laser fut un vrai succès.

Le dimanche sous un soleil magnifique les enfants pouvaient s'initier à la pêche aux truites et estimer le poids de la ferme... A la sortie de la messe nous offrons le vin d'honneur. Pour clôturer ce week-end le public était au rendez-vous du repas dansant animé par Laurent Vergne et son orchestre.

La soirée se termine sous un feu d'artifice magnifique.

Dans l'automne et après le voyage en Espagne nous décidons de changer les membres du bureau :

Co-Présidents : Pierre Vayssade et Claude Miquel

Trésorier : Francois Miquel

Secrétaire : Clémence Desprès

Nous remercions les anciens membres du bureau faisant toujours partie de notre équipe.

Le 8 novembre au soir la traditionnelle choucroute réunissait beaucoup de monde et l'orchestre de Nicolas Ullern à survolté l'ambiance !!

Le comité des fêtes remercie tous ses sponsors et les autres associations du village.

Ensemble nous pouvons créer au sein de Curières de nombreuses manifestations chaleureuses et conviviales.



Soirée Choucroute

Communautés de Communes Aubrac-Laguiole

Zone d'activités du Troncas

La 1^{ère} tranche de travaux sur cette zone est partiellement achevée. Il ne manque que l'éclairage public et le goudronnage de la voie.

L'entreprise Aubrac Machines Agricoles vient de commencer son terrassement et va pouvoir implanter son futur bâtiment.

L'entreprise Eiffage a posé le nouveau transformateur financé par le SIEDA pour 58 212 €.

Maison pluridisciplinaire de Santé

Les travaux sont terminés et les professionnels de santé vont y entrer mi-janvier. Afin de procéder à des travaux, le Centre de Soins Infirmiers va utiliser temporairement une partie du nouveau bâtiment. Une fois terminé, cet ensemble sera un plus pour notre territoire et devrait inciter de nouveaux médecins à s'y installer.

Cascade du Devez

L'inauguration des aménagements du sentier de randonnées de la cascade du Devez a eu lieu le mardi 5 août 2014. La cascade étant située en forêt domaniale, les agents de l'O.N.F.

se sont chargés de l'aménagement du circuit de randonnée en préservant ainsi ce site naturel avec un équipement qui s'intègre au milieu forestier.

Ainsi deux circuits de randonnées ont été balisés et aménagés pour découvrir l'une des plus belles cascade de l'Aubrac, la Cascade du Devez, haute de 30 mètres et une fosse à loups.

- Un circuit court de 5 km – durée estimée 1h30
- Un circuit long de 9 km 800 – durée estimée 3h15
- Dénivelé : de 1040 m à 1250 m

Les deux circuits ont un départ commun jusqu'à la cascade. Un premier arrêt vous permettra de découvrir la fosse à loups puis la cascade du Devez. Après la découverte de la cascade, vous pourrez choisir pour votre retour le circuit court (2,4 km – 1h) ou le circuit long (7,2 km – 2h)

Les aménagements

1. Une mise en sécurité pour l'accès à la cascade et à la fosse à loups avec création de marches et mise en place de cordes.
2. Une signalétique et un balisage matérialise le circuit avec ses deux variantes : à la fois avec des panneaux mais aussi un balisage jaune.
3. Tables de pique-nique et bancs – parking pour le confort des usagers. Deux bancs ont été installés sur le grand circuit pour admirer le panorama et faire une pause... deux tables de pique-nique au départ du circuit. Un petit parking au départ du circuit a été aménagé.
4. Un panneau d'information avec la carte de localisation du circuit de randonnée au départ.
5. Trois pupitres avec 3 thèmes : la cascade, la fosse à loups et la grassette installés sur le circuit.

Les partenaires

Communauté de Communes Aubrac-Laguiole

Commune de Curières

Office de tourisme Aubrac-Laguiole

O.N.F.

Union Européenne

Pays du Haut-Rouergue

Conseil Général de l'Aveyron

Coût global du projet

Le montant des travaux s'élève à 33 831,75 € T.T.C.

Le plan de financement est le suivant :

- Le Conseil Général de l'Aveyron dans le cadre de sa politique de développement des loisirs et des sports de nature liés à l'itinérance pédestres : 4 518 €
- L'Europe (programme LEADER) : 11 361.02 €
- La Communauté de Communes Aubrac-Laguiole : 11 952.73 €

Pour accompagner le randonneur, une « fiche rando » a été éditée par l'office de tourisme Aubrac-Laguiole. La fiche, avec la reproduction de la carte IGN du secteur, le descriptif et les photos, est en vente à l'unité à 1 €.



La Fosse à Loups

Informations pratiques

Association A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'ADMR est une structure de référence pour venir en aide aux familles et pour le service à la personne.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR DE LAGUIOLE-AUBRAC en lien avec la fédération départementale basée au 23 avenue de la Gineste à Rodez propose des services à domicile d'aide et accompagnement, de ménage repassage et de livraison de repas.

Elle fonctionne grâce à un secrétaire: Mr Bernard Primois et à une équipe de 15 bénévoles dont la présidente est Madame Simone Simon. A ce jour l'association emploie 15 aides à domicile qui servent quelques 110 familles. Son périmètre d'action regroupe les communes de Cassuéjols, de Curières, de Montpeyroux, de Soulages-Bonneval et de Laguiole Toute personne quel que soit l'âge ou le milieu social peut faire appel à elle.

Une cuisine impeccable, des meubles et des recoins parfaitement dépoussiérés, des placards bien ordonnés, du linge frais et repassé. Vous pouvez confier le soin d'effectuer l'entretien de votre lieu de vie à une de nos aides à domicile compétente et bien formée. Elle sera à l'écoute de vos besoins particuliers.

Ainsi vous avez plus de temps pour être auprès des vôtres, pour vos loisirs et vous profitez du plaisir de vivre dans un environnement sain et ordonné.

Durablement ou ponctuellement (sortie d'hôpital, maladie ou fatigue passagère etc....), vous pouvez profiter aussi du service de livraison de repas. C'est le plaisir de manger sain, équilibré sans avoir à préparer soi-même son repas.

N'hésitez pas à faire appel à nos services par téléphone au 05 65 44 48 78 , par internet laguiole@fedel2.admr.org , ou en passant au bureau situé 12 rue Lavernhe, 12210 Laguiole. Il est ouvert de 9h à 12h du lundi au vendredi. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Aide à l'amélioration de l'habitat

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement (énergie, adaptation à l'autonomie et/ou habitat dégradé), propriétaires bailleurs, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières (les travaux ne doivent pas avoir démarrés).

Conseils gratuits et personnalisés :

HABITAT et DEVELOPPEMENT

A Rodez : 05.65.73.65.76

contact@hd-aveyron-lozere.fr

Une réunion d'information est organisée le mardi 27 janvier 2015 à 20h30 à la salle des fêtes de Laguiole.

Le CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées de l'Aveyron, instance de réflexion auprès du Président du Conseil général) avec l'appui technique de l'ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement) a réalisé un petit fascicule : « Bien concevoir ou adapter son habitat ». Le dépliant identifie six conseils pratiques et de bon sens pour rendre le logement le plus fonctionnel possible. Il recense les organismes pouvant apporter soit une aide financière soit une aide technique. Ce fascicule est à votre disposition au secrétariat de la mairie.

Transports Réseau MOBI 12

Les nouveaux dépliants, horaires et cartes du réseau de cars Mobi12 sont à votre disposition au secrétariat de la mairie. Vous pouvez également les consulter sur le site « mobi12.fr ».

ERDF

En cas de panne sur le réseau ERDF suite à une tempête, vous pouvez contacter le service dépannage 24h/24 et 7j/7 au 0 972 675 012.

FEMTOCELL

Pour avoir une réception parfaite des téléphones mobiles à l'intérieur des bâtiments, il est possible d'acquérir une FEMTOCELL. Pour cela, il faut disposer d'une « box » avec accès

internet. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous rapprocher de votre opérateur de téléphone.

Nous remercions toutes les personnes et associations qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Un grand merci à notre conseiller, Jeannot Salvan, qui réalise un travail fantastique en tant que coordonnateur des travaux et du suivi de notre employé communal.

Nous vous donnons rendez-vous dans le courant de l'année pour la troisième édition.

Monsieur le Maire, Jean-Marie CAYLA et son équipe.